

# SOMMAIRE

1. Qui nous sommes ? .....	2
2. Comment ouvrir un compte à la CDC-CI ? .....	3
3. Comment effectuer un dépôt ?.....	5
4. Comment se font les restitutions ?.....	6
5. Comment se faire assister pour les opérations ?.....	7
6. Les dépôts sont-ils rénumérés ? .....	7
7. Comment la CDC-CI accompagne les Notaires ? .....	8
8. Quels traitements pour les comptes déjà ouverts dans les banques commerciales ? .....	8

# 1

## Qui sommes-nous ?

La Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. De par la loi, la CDC-CI est chargée de la conservation et de la gestion sécurisée des fonds publics et privés.

Tiers de confiance, elle assure la protection des fonds des particuliers et des personnes morales (fonds de tiers) confiés notamment aux professions juridiques.

# 2

## Comment ouvrir un compte à la CDC-CI ?


Pour ouvrir votre compte, deux options s'offrent à vous :

a) Contacter un Conseiller Clientèle qui se rendra au sein de votre étude pour vous assister (contacts : 20 23 88 00 / 09 44 19 19 / 09 10 85 85);

b) Se rendre dans nos locaux, situés au Plateau, Avenue Joseph ANOMA, Immeuble SMGL, 4<sup>ème</sup> étage où vous serez reçu par un Conseiller Clientèle (horaire : 09H-15H).

### **Pièces à fournir :**

- une demande d'ouverture de compte sur papier à en-tête de l'étude (modèle téléchargeable en ligne);
- une copie de l'arrêté de nomination ;
- une copie de la Déclaration Fiscale d'Existence ;
- la délégation de pouvoir, le cas échéant ;
- une facture CIE ou SODECLI ou la copie du contrat de bail ;
- deux (02) photos d'identité du même tirage ;
- une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport, Permis de conduire, Attestation d'identité) ;
- Une copie de la carte professionnelle.



Dès l'ouverture de votre compte, votre Conseiller Clientèle vous transmettra votre Identifiant, qui constitue votre numéro de compte dans les livres de la CDC-CI.

L'Identifiant a vocation à être communiqué lors de vos échanges avec la CDC-CI, et d'autres organismes afin de faciliter le traitement de vos transactions.

# 3

## Comment effectuer un dépôt ?

Vous pouvez effectuer vos dépôts dans toute agence de banques partenaires de la CDC-CI en Côte d'Ivoire, sur un bordereau de versement ou de remise de chèques.

Pour un meilleur suivi et un traitement aisé de vos transactions, vous indiquerez sur le bordereau votre Identifiant, la nature de l'opération et le numéro de l'affaire selon la nomenclature définie ci-après.

NATURE DE L'OPERATION	NUMERO D'AFFAIRE
Succession	identifiant_suc_XXXX
Immobilier	identifiant_imo_XXXX
Actes notariés	identifiant_act_XXXX
Autres	identifiant_aut_XXXX

**Exemple 1** : Pour le premier dossier de succession pour un notaire identifié **A0001**, l'affaire sera identifiée comme suit : **A0001suc0001**

**Exemple 2** : Pour le troisième dossier d'acte notarié pour un notaire identifié **A0018**, l'affaire sera identifiée comme suit : **A0018act0003**

# 4

## Comment se font les restitutions ?

Une demande de restitution devra être adressée au Directeur Général de la CDC-CI avec les références de l'affaire (modèle téléchargeable en ligne).

La restitution pourra se faire selon deux possibilités :

- a)** Par une demande de virement initiée par le notaire via la plateforme bancaire ;
- b)** Par une demande d'établissement de chèque adressée au Directeur Général de la CDC-CI (modèle téléchargeable en ligne).

La restitution sera effective dans un délai maximum de 48H (jours ouvrés), après la réception par la CDC-CI de la demande de restitution avant 10 heures.

# 5

## Comment se faire assister pour les opérations ?

Pour vous assister, la CDC-CI met à votre disposition une équipe dédiée de Conseillers Clientèle que vous pouvez contacter :

- ▶ via le site internet [www.cdc.ci](http://www.cdc.ci)
- ▶ par email à [infos@cdc.ci](mailto:infos@cdc.ci)
- ▶ par téléphone 20 23 88 00 / 09 44 19 19 / 09 10 85 85
- ▶ au siège de la CDC-CI Plateau 11, Avenue Joseph Anoma, Immeuble SMGL, 4<sup>ème</sup> étage.

# 6

## Les dépôts sont-ils rémunérés ?

Les dépôts sont rémunérés à un taux fixe.

# 7 **Comment la CDC- CI accompagne les Notaires ?**

Afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des Notaires, la CDC-CI propose un ensemble de produits adaptés (épargne, logement, installation, prévoyance, etc.).

# 8 **Quel traitement pour les comptes déjà ouverts dans les banques commerciales ?**

Votre Conseiller Clientèle sera à votre écoute et vous conseillera efficacement.